

## **17e COLLOQUE INTERNATIONAL DE L'ADMEE-EUROPE**

« L'évaluation des compétences:entre reconnaissance  
et validation des acquis de l'expérience »

### **Table Ronde N° 3 :**

#### **Quelles méthodologies pour valider les acquis ?**

---

**Réjean Auger, Université du Québec à Montréal**

#### **Vers un cadre conceptuel de l'évaluation de la reconnaissance des acquis d'expérience fondé sur la validité globale**

De plus en plus l'apprentissage expérientiel constitue un mode d'apprentissage important et privilégié qui reflète la nécessaire complémentarité des formations initiale et continue. Reconnaître les acquis de façon juste et équitable implique de les évaluer de façon valide. Or la diversité des modes d'acquisition des apprentissages ainsi que des contextes de leur évaluation requiert une conception de la validité suffisamment élaborée pour qu'elle puisse refléter à la fois ses assises, ses fonctions et les relations qui existent entre ces deux composantes. Les auteurs utilisent le concept intégrateur de validité globale pour proposer un cadre conceptuel de l'évaluation de la reconnaissance des acquis expérientiels. Tout cadre conceptuel de l'évaluation de la reconnaissance des acquis expérientiels doit refléter la nature multiple de la diversité des apprentissages et de leur mode d'acquisition d'une part et du contexte officiel de leur reconnaissance, d'autre part. Le premier aspect relève de l'interprétation des preuves d'apprentissage (test, examen, portfolio, etc.) et le deuxième de leur utilisation à des fins de certification ou de reconnaissance officielle. Ainsi la validité globale *réfère à une évaluation fondée sur des preuves empiriques et sur des fondements théoriques afin d'assurer, d'une part, l'adéquation et la justesse des inférences relatives à l'interprétation des informations et, d'autre part, des actions prises dans un contexte donné.* Selon cette conception de la validité globale, la pertinence d'un test ou des informations disponibles, l'interprétation des résultats et l'utilité des scores au test ou des informations disponibles sont indissociables et doivent être intégrées au contexte de toute démarche d'évaluation.

# Validité globale

---

*La validité globale réfère à une **évaluation** fondée sur des **preuves empiriques** et sur des **fondements théoriques** afin d'assurer, d'une part, l'adéquation et la justesse des **inférences** relatives à **l'interprétation** des informations et, d'autre part, des **actions prises** dans un **contexte donné**.*

---

# Les composantes de la validité globale

---

		FONCTIONS	
		INTERPRÉTATION (Validité interne)	UTILISATION (validité externe)
A S S I S E S	ÉVIDENCES EMPIRIQUES / FONDEMENTS THÉORIQUES	<b>A</b>	<b>C</b>
	CONSÉQUENCES DES DÉCISIONS  D'ordre Méthodologique	<b>B</b>	<b>D</b>

## Les diverses facettes de la validité globale appliquée à la reconnaissance des acquis

		FONCTIONS	
		INTERPRÉTATION (Validité interne)	UTILISATION (validité externe)
<b>A S S I S E S</b>	<b>ÉVIDENCES EMPIRIQUES</b>  /	Validité de contenu (A1) Validité factorielle (A2) Validité discriminante (A3) Validité concomitante (A4) Validité prédictive (A5) Validité du construit (A6)	Validité corrélacionnelle reliée à des critères. (C1) Validité curriculaire (C2) Validité de statut (C3) Transférabilité des informations à un autre contexte (C4) Étude des biais (C5)
	<b>FONDEMENTS THÉORIQUES</b>	En référence à un cadre conceptuel ou Théorique a priori	Généralisation des résultats (C6)
	<b>CONSÉQUEN- CES DES DÉCISIONS</b>  D'ordre Méthodologique	<u>PROTOCOLES DÉCISIONNELS</u> Constitution de comités d'experts, choix des observateurs, des évaluateurs, des devis, des méthodes. (B1) Application rigoureuse des protocoles. Établissement de règles de décision. Établissement d'un critère de passage ou d'un score de césure.  Ce sont des choix relatifs à l'infrastructure décisionnelle.	<u>PERTINENCE ET COHÉRENCE DÉCISIONNELLES</u> Pertinence et cohérence des décisions en relation avec les objectifs visés par la reconnaissance des acquis (D1) Adéquation des outils méthodologiques au regard des objectifs et de son contexte spécifique d'application. (D2) Adéquation des outils de synthèse des Informations disponibles au regard des prises de décisions en reconnaissance des acquis (D3)

## Exemple d'application à la reconnaissance des acquis inspirés des travaux du colloque

		FONCTIONS	
		INTERPRÉTATION (Validité interne)	UTILISATION (validité externe)
A S S I S E S	<p>ÉVIDENCES EMPIRIQUES</p> <p>/</p> <p>FONDEMENTS THÉORIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche et validation de cadres théorique ou conceptuel ou de référence.</li> <li>• Validation des contenus</li> <li>• Fiabilité des appréciations</li> <li>• Compétence des membres du jury</li> <li>• Authenticité des informations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contextualisation</li> <li>• Pouvoir de généralisation</li> <li>• Pouvoir de transférabilité</li> </ul>
	<p>CONSÉQUEN- CES DES DÉCISIONS</p> <p>D'ordre Méthodologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix des outils:</li> <li>• auto évaluation, entretien semi-dirigé, portfolio, récit de l'expérience,</li> <li>• Choix et statut du jury</li> <li>• Protocole et règle de délibération</li> <li>• Règle de certification ou de reconnaissance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adéquation des méthodologies, protocoles, évidences empiriques aux objectifs visés.</li> <li>• Pertinence des choix et leurs contributions à l'atteinte des objectifs.</li> <li>• Efficacité, efficience et parcimonie des opérations</li> </ul>